

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 6 (1861)
Heft: 23

Buchbesprechung: Avenir de la cavalerie [Azémar]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

néral français mort pendant la guerre de Crimée, M. Carbuccia, avait déjà traité la même matière dans un livre dédié au général Marey-Monge, mais il n'avait étudié son sujet qu'en Algérie. L'écrivain américain a la supériorité d'avoir observé ailleurs encore, par conséquent d'avoir élargi le cercle des observations.

L'ouvrage contient en outre un journal de voyage plein d'intérêt ; ce voyage se fait avec les chameaux et les dromadaires achetés par le gouvernement des Etats-Unis et transportés d'Afrique et d'Asie en Amérique. Douze planches, intercalées dans le texte, mettent sous les yeux du lecteur les espèces diverses de chameaux et de dromadaires.

AVENIR DE LA CAVALERIE. Examen technique des ouvrages publiés sur l'ordonnance du 6 décembre 1829. Tactique des trois armes dans l'esprit de la nouvelle guerre, par le baron d'AZÉMAR, colonel du 6^e régiment de lanciers (français), auteur du *Système de guerre moderne*. Paris, librairie Leneveu, 2^e et 3^e parties. 1 vol. in-8°, avec l'épigraphe : *Respect au passé, justice au présent, place à l'avenir !*

La *Revue militaire* a déjà parlé de cet ouvrage à l'occasion de la 1^{re} partie. Et en se rappelant que cette brochure s'écriait pour terminer : « Aujourd'hui comme autrefois, l'avenir des empires est dans l'avenir de la cavalerie, » on conviendra que le titre du livre n'est pas mince de prétentions. Par malheur, le contenu n'y répond guère, malgré certains mérites que nous nous plaisons à lui reconnaître. Il traite fort habilement, il est vrai, de certaines questions spéciales à la cavalerie, et nul doute que l'auteur ne doive être un solide et brillant manœuvrier. Mais croit-il sérieusement que le résultat d'une campagne puisse être attaché à la manœuvre plus ou moins alignée que fera un régiment de lanciers, ou même de cuirassiers, si, avant tout, ces troupes ne sont pas convenablement disloquées, opportunément mobilisées et lancées dans les directions utiles, toutes choses qu'on peut comprendre et exécuter fort mal, tout en manœuvrant un régiment fort bien ? Nous avions cru jusqu'ici que c'était la stratégie et la grande tactique qui constituaient l'art principal des hommes appelés à porter le poids, dans les grandes journées, de la destinée des nations, et nous croyons encore avoir été dans le vrai. Or si nous jugeons de la manière dont l'auteur entend cette portion importante de l'art militaire par les opinions qu'il en émet ci et là, nous doutons que les conseils et les recommandations de son livre décident jamais de l'avenir d'un empire quelconque. On y voit par exemple, page 76, 2^e partie, à propos d'*ordres obliques*, que « dans la dernière campagne d'Italie, en 1859, la disposition générale tactique et stratégique de l'armée était en ordre oblique », mais ce n'est que partiellement parmi des troupes aussi nombreuses, occupant un aussi vaste espace, que « cette manœuvre a pu être exécutée avec ses diverses combinaisons. » Comprenez qui pourra cette belle phrase ! En attendant nous pensons que l'auteur lui-même serait fort embarrassé d'expliquer ce qu'il a voulu dire, et encore moins ce qui a pu être fait dans le domaine des ordres obliques, qu'il expose de cette façon. Maints autres passages sur le même objet sont à la même hauteur.

Mais cette réserve faite, on se tromperait gravement si l'on pensait que nous contestons à l'œuvre du colonel d'Azémar sa valeur réelle. Comme étude spéciale

sur la cavalerie et sur les manœuvres de cette arme, comme spécimen de judicieuse analyse à cette occasion et de fine critique, ce travail nous paraît pleinement mériter les éloges nombreux qu'il a déjà reçus.

La 2^e partie, entr'autres, traite de main de maître la tâche qu'elle s'est proposée, à savoir de montrer que l'ordonnance de 1829 n'est point aussi défectueuse que certains novateurs le prétendent, et qu'elle a été bien plutôt mal comprise que mal inspirée. L'auteur prend à partie, dans ce but, plusieurs publications, les examine avec soin, les dissèque, les compare et fait ressortir, d'une manière souvent piquante et toujours concluante, le peu de fondement des reproches qu'elles font à l'ordonnance. Ainsi sont passés successivement en revue le *Livret de commandements* du commandant d'Aldeguier ; la *Décision royale* de 1836, prescrivant pour les lanciers la manœuvre simultanée de la lance et du mousqueton, les *Observations* du général Dejean contre l'ordonnance de 1829, les *Observations* du général de Chalendar sur le même sujet ; la *Théorie nouvelle* pour troupes de toutes armes, du commandant du Martray ; les *Idées du colonel Itier*, sur les évolutions sans ordre normal et en ne tenant pas compte de l'inversion ; la *Progression des évolutions de régiment*, par une commission de l'école impériale de cavalerie de Saumur ; l'*instruction sur le travail individuel* de 1859 ; la fameuse *Théorie de la Centaurisation*, d'un élève de Baucher, M. de Brèves, et une précédente brochure de l'auteur lui-même sur la formation de la colonne double et du carré dans la cavalerie.

Il serait trop long de donner à nos lecteurs un aperçu de la discussion serrée que fait le baron d'Azémar de ces diverses publications ; il faut la lire dans le texte même pour en avoir une juste idée. Disons seulement que, sur la plus grande partie de ses thèses, l'honorables colonel du 6^e lanciers nous paraît avoir remporté une victoire complète. Nous voudrions toutefois faire une réserve au sujet de son opinion sur les manœuvres en général, à propos de celles du général Dejean ; nous ne saurions point admettre, avec M. d'Azémar, que « toute évolution, tout exercice en temps de paix est futile, s'il n'est pas l'image de la guerre. » S'il en était ainsi, il faudrait réduire les évolutions à trois ou quatre, car l'on n'en saurait pratiquer davantage devant l'ennemi, et l'on n'aurait pas un exercice bien instructif pour les troupes. Il n'est d'ailleurs pas possible d'avoir, surtout dans la cavalerie, des évolutions d'exercice qui soient l'image de la guerre. A moins qu'on ne veuille réellement pousser les charges à fond, mettre quelques projectiles dans les fusils ou pistolets, il manquerait toujours à ces manœuvres le facteur principal, l'élément du danger et de l'efficacité des coups ; on n'aurait pas l'image mais la caricature de la guerre, et l'on donnerait aux hommes qu'on veut instruire des notions fausses sur le caractère et les nécessités d'un engagement sérieux. C'est ce qu'on nous paraît avoir sagement apprécié au camp de Châlons, en y supprimant ces batailles d'hippodrome qui étaient jadis en honneur dans les manœuvres de campagne, et en remplaçant un des deux corps par de simples jalons. La théorie de M. d'Azémar sur ce point nous ramènerait au contraire aux anciens errements.

Nous nous rangerions également contre l'auteur, pour conclure avec M. le

commandant du Martray à l'urgence d'un changement dans quelques expressions caractéristiques des règlements. Un vrai progrès consisterait à chasser du langage militaire, qui doit être clair, ces mots à double entente qui peuvent être la source des confusions les plus graves ; nul ne devrait être exposé à confondre un corps de deux *pelotons* avec un autre de deux ou trois *brigades*, appelés tous deux cependant *division*. Qui pourrait affirmer que la malheureuse formation du corps de d'Erlon, à Waterloo, ne tint pas à un quiproquo sur le mot *division* ? On pourrait donner à la division d'armée le nom de *légion* que propose M. du Martray, quitte à en trouver un autre pour la gendarmerie ; ou appeler la petite division *compagnie*, ou trouver enfin tel autre nom établissant la différence entre les deux corps.

La 5^e partie de l'ouvrage est loin d'être au niveau de la seconde. M. d'Azémar y retombe dans les défauts de la première, en traitant à bâtons rompus de toute espèce de sujets, d'hippologie pour les troupes à pied, des armes rayées, des réserves d'élite, d'armement et d'équipement, de l'infanterie et du recrutement, de l'artillerie et des canons anglais, qu'il essaie de rabaisser, des conférences du général Trochu, etc. Tout cela se lit fort agréablement, grâce à un style coulant et original, mais ajoute peu de chose aux mérites que nous venons de signaler.

S'il est difficile de savoir en somme à quoi l'auteur veut conclure, sauf à une apologie fort compréhensible des troupes à cheval, il l'est moins d'y trouver des passages pétillants de verve, d'esprit et de franchise. Il sera doublement agréable à nos fantassins de lire les pages suivantes, qui ont d'autant plus de poids qu'elles proviennent d'un officier de cavalerie distingué comme praticien, et fort désireux de relever les qualités de son arme :

« Il y a cinquante siècles qu'un roi pasteur, poète et écuyer, habitant la terre de Hus dans l'Idumée, sur les frontières de l'Arabie, le saint homme Job, en un mot, plus connu par sa patience et ses malheurs que par sa science équestre ; — il y a cinq mille ans, disons-nous, que le célèbre patriarche, dans un de ses transports d'imagination poétique, frappé de la beauté d'images qu'offrait le cheval guerrier, écrivit cette brillante et magnifique description du cheval :

« Ses naseaux soufflent l'épouvante.

» De son pied, il creuse impatiemment la terre ; il ronge le frein qui enchaîne
» son audace ; il se précipite au-devant de ses ennemis.

» *Inaccessible à la peur*, il affronte les glaives menaçants.

» L'éclat et le cliquetis des carquois, des lances et des boucliers, ne font que
» l'animer davantage.

» Il bouillonnera, il frémira et dévorer la terre.

» Il respire avec ivresse l'odeur lointaine de la guerre ; il tressaille aux com-
» mandements des chefs et aux cris des soldats.

» A-t-il entendu la trompette, il dit : Allons ! »

» JOB, chap. xxxix.

» Cette belle peinture du cheval remonte à la plus haute antiquité, puisque quelques écrivains croient que Job était contemporain de Jacob, d'autres de Moïse.

» Quoiqu'il en soit, ce fragment de son magnifique poëme est la première et la plus pompeuse des descriptions qu'on ait faites des qualités du cheval, le plus beau comme le plus vaillant esclave de l'homme.....

» On voit encore dans l'Ancien Testament que le cheval est regardé comme le symbole de la guerre : *Equus paratur in die belli.*

» Tous les hommes qui vinrent après le saint homme Job et le roi Salomon s'emparèrent de ce canevas lyrique si facile à broder, et l'opinion générale adopta définitivement le type du cheval belliqueux et héroïque.

» Homère, dans l'Iliade, faisant l'énumération de l'armée des Grecs, demande à la Mort de lui dire quel fut le plus vaillant, soit des hommes, soit des coursiers.

» Le prince des poëtes nous dépeint aussi le cheval comme un être sensible, en disant que les coursiers d'Achille pleurèrent à la mort de ce héros.

» Dans l'Enéide de Virgile, OEthon, le cheval de bataille du jeune Pallas, suit, dépouillé de ses ornements, les restes mortels de son maître en humectant ses yeux de grosses larmes.

» *Post bellator equus positis insignibus OEthon*
» *It lacrymas, guttisque humectat grandibus ora.*

» On nous dira peut-être que ce sont là des témoignages purement poétiques et par conséquent frivoles ; mais Pline le naturaliste dit aussi que les chevaux pleurent quelquefois la mort de leurs maîtres : *Amissos lugent dominos, lacrymasque interdum desiderio fundunt.*

» Bien plus, cet auteur assure que le roi Nicodème ayant été tué, son cheval se laissa mourir faute de manger : *Interfecta Nicodemo rege, equus ejus inediâ vitam finivit.*

» M. le comte de Buffon, renchérisant sur ses prédecesseurs, a donné en termes fleuris, dans son histoire naturelle, cette belle tirade, devenue classique, mais qu'il est impossible de ne pas rappeler quand on parle du cheval :

« La plus noble conquête que l'homme ait jamais faite est celle de ce fier et courageux animal qui partage avec lui les fatigues de la guerre et la gloire des combats ; — *Aussi intrépide que son maître, le cheval voit le péril et l'affronte* ; — il se fait au bruit des armes, il l'aime, il le cherche et s'anime de la même ardeur : — il partage aussi ses plaisirs ; à la chasse, aux tournois, à la course, il brille, il étincelle..... Docile autant que courageux, le cheval ne se laisse point emporter à son feu ; — il sait réprimer ses mouvements ; — non-seulement il fléchit sous la main de celui qui le guide, mais il semble consulter ses désirs..... »

» Il nous en coûte à nous, officier de cavalerie, de dépoétiser le cheval que nous aimons, que nous considérons comme un des éléments les plus essentiels à la guerre, il nous en coûte de le dire prosaïquement, mais la vérité nous oblige à avouer que le cheval est l'animal le plus peureux qu'il y ait sur la terre.

» C'est un aveu que nous devons faire franchement à notre brave infanterie, qui, sans se préoccuper peut-être des peintures de fantaisie qui ont été écrites,

se figure néanmoins que le cheval est brave, courageux, intrépide, qu'il marche comme son maître hardiment au combat.

» Nous devons détruire dans l'armée cette croyance populaire, car le cheval de guerre est l'adversaire du soldat d'infanterie. Il faut donc que le fantassin sache au juste à quel ennemi il a affaire.

» On ne conçoit pas que les anciens et surtout les modernes, car le cheval a dégénéré, aient pu faire cette réputation d'ardeur guerrière au plus craintif des quadrupèdes ! — Comment le cheval, que le moindre bruit fait tressaillir, qui éprouve les plus violents transports au seul froissement d'un morceau de papier, que la vue des objets les plus ordinaires et les plus inoffensifs inquiète et convulsionne, qui a peur de son ombre (¹), et qui, en un mot, s'effraye à propos de tout et même à propos de rien, pourrait-il rechercher les éclats terrifiants du canon et de la mousqueterie, affronter bravement les dangers du combat, se précipiter en héros sur les sabres et les baïonnettes ?

» Voyez ce cheval monté, marchant paisiblement sur une belle route, une feuille d'arbre se détache et roule à ses pieds emportée par le vent, — à cet aspect, il dresse l'oreille, ouvre des yeux effarés, ensale bruyamment ses naseaux, et fait un écart qui compromet l'assiette du cavalier ; — au moindre obstacle, il fait demi-tour ou se cabre ; il refuse de sauter le plus petit fossé, la haie ou la barrière la moins élevée, alors que par son organisation puissante, il peut franchir des obstacles dix fois plus difficiles ; — mais il n'ose, il a peur ; — de quoi ? — il n'en sait rien, — ni nous non plus.

» Peut-être trouvera-t-on que tout ce que nous venons de dire du cheval est en contradiction avec les opinions que nous avons émises jusqu'à présent sur la cavalerie et le noble animal qui forme son essence même. On pensera peut-être aussi qu'à l'exemple du spirituel auteur de la *Comédie à cheval*, nous avons exagéré à plaisir les défauts d'un animal si précieux et si utile à la guerre ; — une courte explication et une distinction entre le cheval pris *individuellement*, et les chevaux agissant *réunis* sont donc ici nécessaires pour bien faire comprendre nos idées et notre pensée.

» Sans doute le cheval prend une part active aux dangers et à la gloire des combats, nous ne discutons pas l'effet, mais seulement la cause, et nous la trouvons non dans son courage naturel, mais dans sa poltronnerie, dans sa nature nerveuse qui le pousse, lorsqu'il est au milieu des escadrons, à se porter en avant par l'entraînement de l'exemple et l'élan mécanique de la charge. — Le bruit, la fumée, le retentissement des armes l'agitent, l'étourdissent, et la frayeur l'excite à se précipiter aveuglément sur l'ennemi : « —C'est de l'intrépidité d'épouvante. »

» Mais si l'on considère le cheval *isolé*, avec des tirailleurs, par exemple, non-seulement les bruits ordinaires l'effraient, mais s'il entend le sifflement des balles, il devient très difficile de calmer ses tremblements convulsifs ; le cavalier a grand peine à le maintenir en place et à l'empêcher de tourner la croupe à l'ennemi pour fuir à toutes jambes le *péril* qu'on dit qu'il *affronte*.

» (¹) Le célèbre *Bucéphale* d'Alexandre n'était si difficile à monter que par suite de la frayeur qu'il éprouvait en voyant son ombre. »

» Au bruit du canon, les chevaux éprouvent souvent de telles impressions, qu'on en a vu beaucoup manquer des quatre pieds aux premières décharges de l'artillerie et rompre leurs sangles.

» Il suffit de s'être trouvé dans les quartiers, dans les manéges et principalement dans les écuries, lorsque l'on exerce les jeunes chevaux aux coups de pistolet et au bruit du tambour, pour se convaincre combien est fausse cette idée que l'on a du courage du cheval.

« Il y en a de tellement ombrageux, dit M. de la Broue, qu'ils demeurent à ce bruit les oreilles tendues et droites, roulent et blanchissent les yeux dans la tête, tremblent et suent d'effroi, tiennent une poignée de foin serrée entre les dents sans remuer les mâchoires, et enfin se jettent dans la mangeoire et à travers les barres. »

» De ce qui précède, on doit conclure que les chevaux *agissant en masse* sont très redoutables ; rien ne les arrête une fois lancés, si les cavaliers sont déterminés à les pousser en avant. — Mais que le cheval *isolé*, agissant loin des escadrons, est le plus grand poltron de tous les animaux : il est parfois aussi craintif qu'un lièvre ou qu'un lapin, et l'homme à pied n'a rien à en redouter.

» Vous avez vu, dites-vous, des chevaux dressés dans les cirques, des chevaux savants, marcher avec calme au milieu d'un feu d'artifice, et faire mille tours qui indiquent du courage ; mais ce sont là des exceptions sur lesquelles on ne peut pas plus raisonner que sur les lièvres et les lapins — puisque nous avons dit le mot, — auxquels on a appris à battre du tambour, ou sur les chevreuils et les cerfs que l'on a habitués à tirer des coups de pistolet.

» Certes, si nous insistons pour enlever à nos camarades de l'infanterie, et peut-être à quelques-uns de la cavalerie, leurs illusions sur les qualités guerrières du cheval, ce n'est pas que nous soyons animé d'intentions dénigrantes, car nul plus que nous n'admire ce précieux et noble animal. — Seulement, il nous a paru utile, indispensable, dans l'intérêt même de nos compagnons d'armes, de le présenter tel qu'il est en réalité, et non tel que des poètes l'ont imaginé, ou tel que M. de Buffon l'a dépeint.

» Citons un exemple récent, que nous trouvons dans les *Commentaires d'un soldat*, dus à la plume si justement estimée de M. le comte Paul de Molènes :

« A la bataille de Solferino, dit l'auteur, alors officier d'ordonnance du maréchal Canrobert, le général Trochu prit ses dispositions d'attaque et se porta en avant... J'admirais avec quelle précision opéraient les troupes du général, disposées habilement en échiquier ; lorsque quelques-unes de ces fusées, qui sont si chères aux Autrichiens, décrivirent au-dessus des arbres leurs cercles enflammés et vinrent se briser sur le sol devant nous.....

» Le maréchal Canrobert montait un cheval d'Orient qui l'avait souvent porté devant Sébastopol à l'entrée des tranchées. Malgré son habitude du feu, cet animal s'agitait, s'inquiétait, tournait sur lui-même, et, forcé sous la main de son cavalier à se tenir auprès des projectiles fumants, prenait ces expressions du cheval sur les champs de bataille. ... On peut, à côté de tous les aspects que donne au visage humain le jeu spontané des passions ou le travail inspiré

» de l'art, placer ce masque ardent, mystérieux, *effrayé* et terrible du cheval ,
» quand il s'associe en tremblant à toutes les puissances des combats. »

» Entre M. de Buffon et M. le capitaine de Molènes, nous préférons nous en rapporter à ce dernier, officier de cavalerie qui a vu le cheval de guerre à la guerre, plutôt qu'au célèbre naturaliste, qui a probablement décrit le cheval dans son élégant cabinet, sans prendre la peine d'aller l'étudier même à l'écurie, de peur de salir ses manchettes de dentelles.

Nous dirons donc maintenant au fantassin : *redoutez les chevaux, — ne craignez pas le cheval :*

» Redoutez *des chevaux* lancés en masse, car ils enfonceront le plus souvent un bataillon carré, qui n'a plus de cartouches, malgré ses baïonnettes et la valeur des soldats. — Mais ne craignez pas *un cheval* qui viendra à vous *isolément*; — il y a cent à parier contre un que vous le ferez fuir rien qu'en agitant votre mouchoir devant lui. »

NOUVELLES ET CHRONIQUE.

Le Conseil fédéral a fixé les écoles militaires fédérales pour 1862. Les bases de l'arrêté rendu sont à peu près les mêmes que celles des années précédentes. Il y a cependant quelques innovations à signaler, par exemple un cours pour les officiers supérieurs de l'état-major.

Il y aura deux écoles d'officiers nouvellement nommés et aspirants : l'une à St-Gall, l'autre à Soleure. Il y aura, en outre, quelques cours spéciaux, qui n'ont pas eu lieu jusqu'à présent, savoir : un cours de balistique, un cours pour les officiers subalternes de l'artillerie, un cours pour le service du train, et un cours pour les instructeurs de la cavalerie. Les compagnies de cavalerie de réserve seront convoquées pour le dernier jour d'exercice des compagnies du contingent de leur canton respectif. Nous donnerons prochainement le tableau complet.

Vaud. — La réunion annuelle de la Société des officiers d'état-major et des armes spéciales a eu lieu samedi dernier, à Lausanne, conformément au programme publié. D'intéressants travaux y ont été présentés, que nous ferons connaître par le procès-verbal même de la séance.

Le lendemain, la fête de Ste-Barbe a été célébrée par les artilleurs de Lausanne et du canton, au nombre d'environ 400. Un joyeux entrain et un excellent esprit militaire ont embellie cette charmante journée.

Dans sa séance du 4 décembre 1861, le Conseil d'Etat a nommé MM. *Pache*, Jean-Frédéric, à Ferlens, lieutenant de mousquetaires n° 4 de réserve du 1^{er} arrondissement, — et *Oguey*, David, à Orbe, lieutenant de mousquetaires n° 5 d'élite du 5^e arrondissement.